

Charente maritime

CRAVANS ~ Août 2021



Balade en bateau avec vue sur le Fort Boyard

Plages du royannais



ACTIVITÉS PROPOSÉES

> selon choix du vacancier / autonomie / météo

Découverte et visite du patrimoine de la région :

- ~ Plages de Royan
- ~ Balade en bateau avec vue sur Fort Boyard
- ~ Île d'Oléron
- ~ La Rochelle
- ~ Rochefort (Corderie royale et Musée de la Marine)
- ~ Zoo de La Palmyre
- ~ La presqu'île de Talmont



Participation aux manifestations locales :

- ~ Marchés locaux
- ~ Visites artisanales et gastronomiques



Baignade

Soirées à thèmes

Les activités proposées peuvent être modifiées ou aménagées en fonction de la situation sanitaire

HÉBERGEMENT



Maison familiale et rurale située dans un parc de 5 ha, ombragé et fleuri avec terrain de sport. Salle de jeux avec ping-pong et babyfoot.



Chambres de 3 à 4 lits à plat équipées de salle de bains avec toilettes.

TRANSPORT



Voyage en car direct depuis Amiens



2 Minibus sur place

Selon le nombre, possibilité de convoyage gratuit vers Amiens (nous contacter)

PRESTATIONS



Pension complète réalisée par la MFR. Respect des régimes spécifiques.



Ménage



Lavage du linge

PUBLIC



Bonne ou relative autonomie (Voir page 4)



Accueil de quelques couples



Pas de mobilité réduite

GRUPE / ENCADREMENT



30 à 32 vacanciers



1 directeur, 1 adjoint pédagogique, 7 encadrants, personnels de service et d'hygiène



1 MOIS

du samedi 31 juillet
au samedi 28 août

COÛT 2620 €

+ Adhésion 2021
OBLIGATOIRE 15 €

+ Assurance annulation
avant séjour
FACULTATIVE ... 105,06 €

2 SEMAINES

1^{ère} quinzaine
du samedi 31 juillet
au vendredi 13 août

2^{ème} quinzaine
du samedi 14 août
au samedi 28 août

COÛT 1750 €

+ Adhésion 2021
OBLIGATOIRE 15 €

+ Assurance annulation
avant séjour
FACULTATIVE 70,18 €

Conditions d'inscription : Le vacancier doit présenter :

- ~ Une absence de comorbidités multiples ou comorbidité simple aggravée par (sauf si vaccination Covid-19) :
 - un état de santé détérioré
 - une hospitalisation ou intervention chirurgicale récentes (moins de 4 semaines avant le jour du départ).
 - des appareillages médicaux d'assistances ou implants pouvant fragiliser particulièrement la personne en cas d'infection.
- ~ Une autonomie physique et psychique suffisantes pour comprendre, appliquer et se conformer aux consignes sanitaires (port du masque, distanciation, lavages fréquents des mains etc...).
- ~ Une absence de risques sanitaires envers les autres participants (symptômes de la Covid 19, suspicion de contamination et/ou positif Covid 19 jusqu'à 14 jours avant le jour du départ).

Remplissez attentivement le dossier d'inscription et n'hésitez pas à nous contacter pour discuter de la faisabilité ou non d'une inscription, un certificat médical peut vous être demandé.

Alpha Picardie se réserve le droit de refuser une inscription au cas où :

- ~ L'autonomie et le profil du vacancier ne correspondrait pas aux conditions d'accueil et de prise en charge exposés page 4 et indiqués sur la fiche présentation de séjour (ex : A1-A2-B1-B2).
- ~ Le vacancier ne correspondrait pas aux conditions d'inscriptions exposées ci-dessus.

Alpha Picardie se réserve le droit de mettre fin au séjour d'un participant au cas où :

- ~ le comportement de celui-ci mettrait en danger psychique et/ou physique, lui-même ou le groupe ou l'équipe d'encadrement etc...
- ~ le participant serait ou dans l'incapacité ou dans le refus de respecter les consignes sanitaires en général et celles concernant la Covid 19 en particulier.
- ~ des informations partielles ou erronées ont été communiquées sur le dossier d'inscription du participant ou au moment de son inscription empêchant d'apprécier et d'appréhender au plus juste le profil sanitaire, physique et psychique du vacancier :

« L'article D. 344-5-7 du code de l'action sociale et des familles (CASF) relatif aux établissements et services accueillant des adultes handicapés (ex : EMSA) : Il appartient (...) au responsable de l'établissement de veiller à la parfaite transmission des informations concernant notamment la santé et les besoins du résident à l'organisateur du séjour VAO. ».

Cette interruption de séjour se fera sans aucun remboursement de la période non effectuée et le rapatriement se fera au frais du vacancier.

RAPPELS :

Nos séjours de vacances ne sont :

- ~ ni un lieu de convalescence (après une hospitalisation en hôpital général et/ou psychiatrique)
- ~ ni un centre de soins médicalisé (pas de personnel soignant sur place permettant une veille médicale au quotidien, de jour comme de nuit, ex : réajustement de traitement après analyses médicales, contrôle de saturation...)
- ~ ni un temps de « fenêtre thérapeutique » (interruption provisoire d'un traitement)

Les personnes devant utiliser un fauteuil de confort pour les promenades devront avoir une prescription médicale, le fauteuil étant loué sur place.

Nos équipes assurent uniquement l'administration des traitements déjà préparés, en semainiers ou sous blister, identifiés par les nom, prénom et photo et accompagnés d'une ordonnance à jour et dactylographiée.

www.alpha-picardie.fr

50 rue Riolan - 80000 Amiens

Tél. 03 22 92 68 76 - Fax 03 22 92 69 49

alpha.picardie@wanadoo.fr